



Communiqué de la section de Radinghem

Le SNETAP-FSU avait souhaité, pour l'année passée, un audit et une médiation sur le climat social auprès de tout le personnel par les services de notre Administration.

Le SNETAP-FSU n'avait pas attendu un audit qui tardait à venir et avait engagé dès l'an passé des actions, des remontées jusqu'à la fin d'année scolaire pour obtenir une certaine amélioration du climat social au sein de notre EPL du Pas-de-Calais. Coté apprenant·e·s et familles la situation semble être apaisée. Le 3 septembre 2021, dans son soucis de retrouver un climat social acceptable et apaisé, le SNETAP-FSU avait organisé un entretien avec la direction. Seuls le directeur et le directeur-adjoint de Radinghem ont participé.

La direction a mis en place cet audit seulement cette année en faisant appel à un organisme privé et en le limitant aux représentants du personnel, à la direction et à la DRAAF-SRFD. Répondant ainsi à la liste « pour le Campus agroenvironnemental 62 » et ses sympathisants qui ont beaucoup insisté à ce que cela soit fait par un organisme hors ministère.

Le SNETAP-FSU dénonce toujours cette externalisation des services surtout quand ils existent dans la fonction publique. Habituellement, les établissements agricoles publiques souhaitant effectuer une analyse du climat social en son sein font appel à l'inspection de l'enseignement agricole. Nous avons compris la raison de cet appel à un organisme privé peu au fait des fonctionnements et des règles de la fonction publique.

Nous regrettons la décision de ne pas avoir laissé s'exprimer tous·tes les agent·e·s quelque soit les services.

Toujours dans l'esprit de construction, les représentants SNETAP-FSU ont accepté, malgré le regret ci-dessus, de participer à cet audit.

La restitution du 29 novembre 2021 qui a écarté, bizarrement, le nouveau directeur-adjoint de Radinghem, nous a permis de constater que cet audit a été commandé en pointant vers la journée de notre action syndicale du 12 octobre 2021. Les camarades avaient du subir un interrogatoire à charge puisque l'objectif déguisé était de trouver les responsables de l'avortement du projet d'établissement et non de mettre en place un soutien psychologique.

Les deux représentants SNETAP-FSU présents à cette restitution ont dénoncé cette commande et façon de faire. Nous avons été taxés de houleux malgré notre calme et notre sang froid.

Lors de l'entretien du 3 septembre, le directeur avait convenu que la méthode employée pour le projet d'établissement n'étant pas la bonne, cela rendait ce projet peu exploitable ou appropriable par tous·tes les agent·e·s (c'était dans cet esprit que nous avons mené l'action). Il avait promis de mettre en place une méthode moins lourde.

Résultat, rien sur le pourquoi de cette action menée par les organisations syndicales, rien sur la gestion chaotique des 4 dernières années qui a conduit à la réintégration sur un poste de CPE du directeur-adjoint concerné (décision rare de l'inspection de l'enseignement agricole), rien sur la souffrance au travail de certains personnels et de la souffrance de certain·e·s apprenant·e·s.

L'organisme privé a tiré des conclusions assez bienveillantes pour son commanditaire en proposant comme solution ses services facturés. Services qui pourtant existent déjà au sein de notre Administration et dont nous savons accompagner si nécessaire les agent·e·s qui le souhaitent.

Suite au CoCT du 9 décembre, la direction a constitué une liste de 21 personnels pour constituer un groupe de travail sans évoquer d'autres critères que celui de la diversité des statuts et de l'égalité homme/femme. Encore une fois la proposition de volontariat à ce groupe de travail n'est pas élargie à l'ensemble du personnel. Aucune demande pour désigner ses représentants. Pour le SNETAP-FSU seul un camarade a été

proposé et nous ignorons pourquoi il a été choisi parmi les représentants du SNETAP-FSU n'étant pas titulaire d'une instance, ni représentant de la section.

Pour la section SNETAP-FSU de Radinghem cette médiation est appropriée par une certaine équipe d'entre-soi souhaitant se défaire de la vigilance syndicale, écartant même des agent·e·s voire certains services (syndiqué·e·s ou non syndiqué·e·es) frustré·e·s de ne pas pouvoir s'exprimer sur le climat social.

La section SNETAP-FSU de Radinghem a décidé de ne pas donner de mandat pour participer à cette parodie de médiation. Inutile d'établir une charte de bonne conduite, il suffit d'appliquer le règlement intérieur et les règles de la fonction publique.

Le SNETAP-FSU n'abandonne pas pour autant sa vigilance sur le climat social. D'autres moyens existent.

Nous vous encourageons à nous interpeller ou à participer à nos réunions syndicales pour vous exprimer.

La section SNETAP-FSU de Radinghem